

Conditions Générales de Vente

Article 1 – Portée-Opposabilité

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations de Qirios SASU et de ses clients. Le Client certifie sincère et véritable l'ensemble des informations qu'il a communiqué à Qirios et reconnaît avoir reçu un exemplaire du présent contrat et avoir pris connaissance des conditions générales de vente. En signant le devis, le Client reconnaît avoir été pleinement conseillé et informé par Qirios sur l'ensemble des moyens permettant la création et la mise en place de sa solution internet. Les présentes Conditions Générales d'accès au Service s'appliquent automatiquement à toute nouvelle prestation fournie par Qirios.

Article 2 – Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet la mise en place d'une solution internet : elle comprend selon les mentions présentes sur le devis, la réalisation d'un site internet et/ou d'une prestation de référencement sur le web.

Qirios peut également effectuer d'autres types de missions comme des travaux de création et/ou des travaux de production. Selon la mission, Qirios peut agir accessoirement comme mandataire du client en matière d'achats publicitaires ou pour la réalisation de prestations ayant pour objet l'édition d'imprimés publicitaires (flyers, cartes de visites), de réservation de noms de domaines et d'achat d'hébergement web. Qirios peut également faire appel à des tiers pour la production ponctuelle de contributions particulières telles que photographie, illustration, films... et procédera à l'acquisition des droits de propriété intellectuelle tels que les droits d'auteur, droits à l'image, etc... spécifiquement attaché à ces contributions, auprès de chacun des intéressés. En contrepartie de sa mission, Qirios perçoit une rémunération qui est en fonction du budget qui lui est confié.

Article 3 – Prestations

3.1. Conception et réalisation des prestations web.

Qirios réalisera la conception / réalisation du service internet dédié à l'activité du Client selon les conditions définies avec ce dernier.

Qirios se réserve le droit d'intervenir également sur des missions ponctuelles de création et/ou de référencement (comme par exemple la création d'un module de réservation en ligne, le référencement du site pour un mot clé supplémentaire, la création d'une campagne publicitaire google ads...). Nous utiliserons les termes « solution globale » ou « formule » lorsqu'il s'agit de la mise en place d'un site associé à une prestation de référencement (visibilité en ligne).

Le prestataire se réserve le droit, en cas de besoin, sans préavis ni indemnité, de sous-traiter tout ou partie des services à un tiers. Qirios vérifiera lui-même la qualité du travail accompli. Pour chaque formule à engagement est inclus la maintenance du site : intervention en cas de bugs, virus, piratage, spams, mauvaise utilisation, sauvegarde.

3.1.1. Définition des termes

Termes particuliers utilisés pour nos prestations web : « One Page », « Pro Responsive » et « Business Design ».

« One Page » désigne un site web professionnel dont tout son contenu est disponible sur une page unique. Il disposera également d'une page dédiée aux mentions légales et autres données obligatoires comme la confidentialité (rédaction assistée par Qirios).

« Pro responsive » désigne le site vitrine (notre solution phare) contenant jusqu'à 5 pages optimisées pour le référencement (le nombre de pages publiées sera fixé selon la quantité de contenu fourni et l'ergonomie nécessaire à une bonne navigation).

Le site « Business Design » est un site réalisé sur-mesure de A à Z à la demande du client.

3.1.2. Cahier des charges et validation du site

L'ensemble des informations relatives à la réalisation du site seront indiquées sur le « cahier des charges » réalisé par le Client ou avec l'assistance du chargé de projet Qirios par un entretien téléphonique ou bien par e-mail.

Qirios met à disposition du Client un dossier partagé qui lui permettra de transférer à Qirios toutes les informations nécessaires à la réalisation de sa prestation web : éléments textes, images, logos, vidéos...). En cas d'insuffisance de ces données, Qirios pourra proposer une rédaction de contenu texte et l'ajout d'images complémentaires au site. Si tel est le cas, Qirios s'assurera de l'obtention d'éventuelles autorisations relatives aux droits d'auteurs ou droits voisins nécessaires. Cette obligation porte uniquement sur les éléments intégrés à l'initiative de Qirios, le Client demeurant responsable de la disponibilité des éléments qu'il pourrait fournir à ce titre.

A la réalisation du site, Qirios notifiera le Client par e-mail et lui communiquera le lien qui lui permettra de consulter le site. Le client pourra faire part (1) une fois à Qirios de toutes les modifications qu'il souhaite apporter à cette première réalisation. Il dispose pour cela d'un délai de 7jours ouvrés. Qirios effectuera alors les modifications demandées par le Client (demande du Client restant dans le cadre du cahier des charges initial). Dans le cas où la demande stipulée par le client sortirait de ce cadre, et qui remettrait en cause le devis initial (travail supplémentaire, utilisation d'outils ou de moyens additionnels, etc.), celle-ci pourra alors faire l'objet d'un devis supplémentaire.

Une fois les modifications effectuées sur demande du client, ou suite à l'expiration de ce délai de 7jours consécutifs à la première mise en service, le Site sera considéré comme étant validé par les 2 parties.

3.1.3. Cas des prestations effectuées sur des sites web (existants) déjà en ligne sur internet.

Dans le cas d'une prestation de référencement ou autre, visant à optimiser, modifier, le site internet existant d'un client. Qirios se réserve la possibilité d'intervenir sur le code du site du client. Ce qui inclut toute modification, mise à jour, optimisation, concernant le site, l'hébergement, le nom de domaine visant à mener à bien la tâche. Celui-ci, en acceptant le contrat, donne acceptation à Qirios d'intervenir, il a l'obligation de fournir les identifiants d'accès nécessaires à l'accomplissement normal du travail par Qirios (exemple : accès au backoffice du site, à l'hébergement, à la configuration de domaine).

Dans le cas où ces informations ne seraient pas fournies dans les temps, Qirios ne serait être tenu pour responsable pour l'inexécution du travail ou pour tout retard éventuel concernant le projet. D'autre part, nous conseillons vivement au Client d'effectuer une sauvegarde complète de son site existant avant toute intervention de Qirios. Qirios ne serait en aucun cas tenu pour responsable d'une impossibilité de restaurer celui-ci en cas de problèmes liés à des événements et logiciels hors de notre contrôle : bugs logiciels, piratage, intrusion d'un tiers, ou autre problème technique. Le Client

ne pourrait prétendre à aucune sorte d'indemnité à Qirios, quelque soit le dommage matériel et immatériel direct ou indirect subi, lié à une dégradation, une perte de référencement, de chiffre d'affaire, de problème d'affichage ou d'une impossibilité de restaurer le site à son état d'origine.

3.2. Hébergement et nom de domaine

Pendant la durée du présent contrat, et, moyennant un engagement de 13mois ou de 24mois renouvelables, Qirios (sauf mention contraire dans le devis ou bon de commande) réalise **l'achat et la gestion de l'hébergement** du site ainsi que **l'achat et la gestion d'1 nom de domaine** associé au site internet. Exception si le Client désire conserver son nom de domaine existant et l'utiliser pour le nouveau site. En cas d'achat du domaine par Qirios, Qirios choisit d'administrer le nom de domaine soit chez le registrar OVH soit chez Infomaniak. Le Client pourra choisir le domaine en .fr ou .com.

3.2.1 Lorsque le Client dispose déjà d'un nom de domaine . com ou .fr et souhaite le conserver

Si le Client dispose au préalable d'un nom de domaine chez un autre registrar, un transfert vers OVH ou vers Infomaniak pourra être demandé par Qirios. Dès lors, le Client peut accepter ou refuser de confier pleinement à Qirios l'utilisation et la gestion complète de son nom de domaine existant.

En cas d'acceptation du transfert chez le nouveau registrar, le Client accepte de transférer de manière simultanée à Qirios la propriété du nom de domaine pendant toute la durée du contrat. Le Client pourra par demande écrite (e-mail), récupérer son nom de domaine en fin de contrat. Il pourra également être assisté dans les étapes de transfert du nom de domaine et devra pour cela communiquer son identifiant et son mot de passe actuel pour l'accès à la configuration du domaine afin que Qirios opère au transfert (s'il ne dispose pas des compétences suffisantes pour le faire lui-même). Le transfert de registrar permet à Qirios la prise en main complète de l'administration du nom de domaine, étape nécessaire à la mise en place de la solution internet. En cas de transfert d'un nom de domaine, d'envoi d'identifiants d'accès, le Client doit bien sûr posséder la pleine propriété de son nom de domaine au moment de son accord, dans le cas contraire, il s'agirait d'une infraction et Qirios ne serait en aucune manière tenu pour responsable, ni complice de l'utilisation d'un nom de domaine dont le Client ne serait pas le propriétaire légal.

Une fois le transfert effectué sur le nouveau registrar, le Client se refusera toute ingérence dans l'administration du nom de domaine pendant la durée de son contrat afin de nous permettre d'assurer la bonne marche des services.

3.2.2 Refus de transfert du nom de domaine pour une utilisation par Qirios

En cas de refus d'utilisation par Qirios du nom de domaine dont le Client est au-préalable propriétaire, il conviendra de choisir conjointement un nouveau nom de domaine dont Qirios procédera à l'achat. Le choix de ce nom de domaine se fera en accord avec le Client lors de la conception du cahier des charges. Le Client assume l'entière responsabilité du nom de domaine qu'il choisit notamment au regard des droits de propriété détenus par des tiers (marque). Le Client prend à sa charge l'ensemble des frais relatifs à tout différend ou litige afférent au nom de domaine.

3.3 Référencement et publicité

3.3.1. Référencement naturel.

Dans le cadre du service Qirios, pour assurer la promotion du site internet réalisé, Qirios prévoit de référencer le site sur internet, opération qui vise à permettre son apparition dans le moteur de recherche Google. Toutes nos prestations incluent l'inscription de l'adresse url du site sur le moteur de recherche google (sauf demande contraire de votre part).

3.3.2. Référencement étendu.

Qirios prévoit une offre de « référencement étendu » qui vise à augmenter la visibilité du nom de domaine dans le moteur de recherche Google. Il comprend la mise en œuvre d'un référencement externe (hors site) : inscription du site, des informations sur l'activité du Client (fournies par celui-ci) sur des sites tiers tels que des annuaires en ligne, des sites partenaires ou sur tout autre site permettant d'améliorer sa notoriété en ligne et sa visibilité. Le Client donne expressément mandat à Qirios de procéder aux formalités nécessaires d'inscription, cela comprenant l'acceptation des conditions d'utilisation des sites concernés. Le client devra, le cas échéant, au lancement du projet ou en cours d'année, indiquer les sites sur lesquels il ne souhaite pas ou plus apparaître. D'autre part, le Client est informé par la présente que toute modification des coordonnées de son entreprise peut avoir des conséquences sur l'apparition de son site dans le moteur de recherche google (changement de nom, adresse, numéro de téléphone, siret, etc.), nous conseillons donc au Client de maintenir des références identiques de son entreprise tout au long de la prestation (dans la mesure du possible). Qirios assure de mettre en place les moyens pour transmettre à des moteurs de recherche et des annuaires qu'il sélectionne, l'adresse du site internet et les coordonnées de l'entreprise. Il ne peut être défini/garanti à l'avance le classement au sein des listes-réponses des moteurs de recherche car ces affichages dépendent de facteurs extérieurs : variables de référencement du moteur de recherche concerné, concurrence des autres sites sur le marché, présence sur les réseaux sociaux... Néanmoins Qirios s'emploie à engager les moyens matériels et humains nécessaires à l'accomplissement de sa mission, en étant source de propositions et de conseils pour les professionnels désirant augmenter la présence de leur entreprise sur internet.

3.3.3. Annonces publicitaires Google Ads.

Qirios met en œuvre des campagnes de référencement payantes et sur le principal moteur de recherche Google. Par son acceptation aux présentes conditions, le client donne mandat à Qirios pour effectuer en son nom auprès de ses partenaires, l'achat ou la réservation de campagnes publicitaires. Ces campagnes permettent l'affichage d'annonces publicitaires par Google lors des recherches utilisateurs dont le budget client sera dépensé à l'issue d'une période définie avec lui. Au cours de cette période, le montant des dépenses pourra être réparti de manière non linéaire, en fonction des choix stratégiques liés à l'activité du client ou à des facteurs externes : saisons, périodes estivales, offre promotionnelle, demande exprès du client, etc. Qirios se réserve le droit de diffuser auprès de ses sites partenaires les informations fournies par le client, dans le seul but d'assurer une meilleure visibilité à ce dernier, associé au numéro de téléphone dédié fourni par Qirios dans le cadre du présent service. Le client est expressément informé du fait que le positionnement résultant de la mise en œuvre de la prestation est d'une part, liée au budget qu'il a choisi d'investir, la rémunération étant calculée au nombre de clics (référencement payant), et d'autre part à l'aléa lié à ce type de services (ex : concurrence, niveau d'offre et de demande, état du service du site tiers). Le lien permettant d'accéder au Site n'apparaît donc pas nécessairement en continu, ni nécessairement en première page des moteurs de recherche. La mise en œuvre de ce service publicitaire relève également d'une simple obligation de moyen.

3.4 Mise à jour

Sauf mention contraire sur le devis, le Client engagé avec Qirios bénéficie en cas de besoin et sur demande écrite (e-mail), d'une mise à jour de contenu par mois. Cette mise à jour incluse dans l'offre comprend une intervention sur une page du site par mois. Elle concerne la mise à jour contenus textes, images, vidéos, liens, documents. Le client devra effectuer sa demande à contact@qirios.fr. Dans les vingt jours de la réception de cette demande au plus tard, Qirios procédera aux modifications ou justifiera de leur infaisabilité. Le site ainsi modifié ne sera mis en ligne qu'après validation par le client par voie de courrier ou mail.

Une mise à jour ne comprend pas : un travail de graphisme tel que la retouche photo ou un nouveau travail de design sur les pages existantes, la modification de la charte graphique (couleurs du texte et polices d'écriture), une refonte du site, un changement de la structure du site, la création ou l'insertion de nouvelles pages ou toute opération qui imposerait la programmation (sur devis séparé).

Une mise à jour supplémentaire dans le même mois sera facturée au tarif en vigueur de 35€HT par intervention de contenu de page modifié. Pour un client n'étant pas engagé avec Qirios, toute mise à jour sera facturée au tarif en vigueur.

3.5 E-mails et liens hypertextes

Le Client définira une adresse e-mail de contact et s'engage à informer Qirios de tout changement d'adresse. Si un ou plusieurs liens hypertextes sont créés sur le site, le Client est le seul responsable des choix des sites ou des pages reliées par ses liens et de l'exactitude de l'adresse de renvoi desdits liens. Il est de la seule responsabilité du client à veiller à ce que les liens ne constituent pas une infraction à l'ordre public et ne soient pas susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux bonnes mœurs.

3.6 Licence d'utilisation du site

Pendant toute la durée du présent contrat, Qirios concède au Client une licence d'utilisation du Site internet et du numéro dédié qui y figure. Il est expressément rappelé que le Site Internet peut faire référence qu'au numéro dédié à l'exclusion de tout autre. On entend par « utilisation » l'accès au Site internet, son utilisation ou tout autre avantage tiré de l'utilisation de ses fonctionnalités, dans la limite de ce qui est expressément consenti dans le présent contrat.

3.7 Hotline, entretien et maintenance du site

Pendant toute la durée du présent contrat, Qirios maintiendra un service de permanence « hot line » accessible par téléphone au numéro indiqué sur notre site qirios.fr du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 ou par e-mail à contact@qirios.fr. Le Client pourra faire part de tous dysfonctionnements relatifs au Site Internet, et sera pris en charge dans les délais les plus brefs (minimum 3jours ouvrés) afin de procéder à la remise en fonction du site. Il est explicitement convenu que Qirios ne pourra être tenu pour responsable des problèmes rencontrés suite à un virus propagé par le biais d'Internet ou par les logiciels de messagerie, ou bien encore par la pratique de téléchargements illégaux. Cependant Qirios pourra intervenir sur l'ordinateur infecté et éliminer le virus ou régler techniquement le problème à la demande du Client. Cette intervention sera alors facturée directement au client par Qirios.

Article 4. Accès au service Qirios

Le Client aura accès à un dossier partagé qui lui permettra de transmettre les éléments à inclure au site. Selon l'appréciation du webmaster, au regard du référencement à effectuer, certains contenus textes et images peuvent être inclus ou pas dans le site pour des raisons de performance. Le Client aura toujours la décision finale sur le contenu qui doit apparaître sur les pages du site.

Article 5 – Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée fixe, indivisible, irrévocable de 13(treize) ou 24(vingt-quatre mois) comme spécifié sur le devis ou bon de commande. Le contrat est renouvelable par tacite reconduction pour une durée équivalente sauf dénonciation, par l'une ou l'autre des parties.

Article 6 – Prise d'effet du contrat

Le contrat prendra effet dès la signature du devis ou du bon de commande par les parties. La première échéance (mensuelle) n'est prélevée qu'à la mise en ligne du site (livraison). Un acompte éventuel permettant d'engager le début des travaux pourra être demandé notamment pour les prestations qui demandent un temps de travail plus important. Si c'est le cas, il est spécifié dans le devis (ou bon de commande) ou en commentaire du devis.

Article 7 – Tarification des services

Le prix des prestations est celui en vigueur à la date de signature ou de son renouvellement. Il est fixé dans le devis ou le bon de commande et correspond à la conception, l'accès et l'utilisation du Site Internet, la maintenance, une mise à jour mensuelle et si précisé dans le devis ou bon de commande : l'hébergement et l'achat d'un nom de domaine (si le client n'en a pas et en souhaite un nouveau).

Des prestations supplémentaires peuvent être comprises dans l'offre : le budget de référencement lié à une campagne adwords payante est fixé d'un commun accord entre Qirios et le Client. Le prix des prestations optionnelles choisies est celui en vigueur à la date de la signature du contrat, il est fixé dans le devis ou le bon de commande. Pour toute demande ultérieure de prestation optionnelle, cette dernière sera réalisée au tarif en cours.

Article 8 – Modalités de paiement

8.1 Date, durée et moyens de paiement

Les règlements correspondant aux prix des services souscrits sont payables annuellement, ou mensuellement (terme à échoir à échéance fixe par prélèvement bancaire, carte bancaire ou par virement). Le Client s'engage à régler les mensualités correspondant à sa prestation à compter de la mise à disposition du site Internet (la livraison). Le nombre de versement correspond au nombre de mensualités de son abonnement.

8.1.1 En cas d'acompte au lancement du projet, celui-ci sera à verser à la validation du devis ou du bon de commande. Lors d'un renouvellement d'une formule ayant fait l'objet d'un acompte, le montant des mensualités renouvelées sera alors recalculé en tenant compte de l'acompte versé en période initiale.

8.2 Modalités concernant les prestations de référencement pour sites déjà existants.

En cas de souscription à une prestation de référencement pour un site déjà existant (déjà réalisé et publié sur le web), le paiement intervient mensuellement dès le démarrage de cette prestation, pour une durée fixée sur le devis ou bon de commande.

8.4 En cas de défaut de paiement de toute ou partie d'une facture à l'échéance fixée, Qirios aura également la faculté :

- de suspendre ou résilier automatiquement et de plein droit le contrat en application des dispositions de l'article 8 ci-dessus ;
- d'exiger automatiquement et de plein droit le règlement immédiat de l'intégralité des sommes dues par le Client à quelque titre que ce soit, même si elles ne sont pas encore échues et quel que soit le mode de règlement prévu.

8.5 En cas de modification de la situation du Client à quelque titre que ce soit, Qirios aura la faculté de modifier les délais de règlement accordés ou d'exiger des garanties, y compris au titre du contrat en cours. Les réclamations éventuelles ne dispensent pas le Client de régler chaque facture à la date d'échéance.

8.6 Qirios ne sera responsable d'un quelconque préjudice qui pourrait résulter pour le client ou pour tout tiers de l'application du présent article, quelles qu'en soient les conséquences.

Article 9 – Rétractation / résiliation

9.1 A la signature du contrat, s'il change d'avis, le client professionnel dispose d'un délai de rétractation de 14 jours selon l'article L121-16-1 III. du code de la consommation si les 3 conditions suivantes sont réunies : que le contrat soit signé en ligne, qu'il emploie 5 salariés ou moins, que l'objet de contrat n'entre pas dans le champ d'activité de l'entreprise. S'il souhaite se rétracter, il doit retourner le formulaire « modèle » disponible à l'adresse ci-après « qirios.fr/retractation.pdf » par e-mail et signé à l'adresse contact@qirios.fr.

9.2 A la fin de la durée initiale du contrat, le Client dispose de la possibilité de résilier.

Le client devra avertir Qirios de sa volonté de mettre fin au contrat par l'envoi d'un e-mail à « contact@qirios.fr » et confirmer sa demande par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse : « Qirios, 2 avenue du Blanchissage. 84000 Avignon » et ce au moins 2 (deux) mois avant le terme du contrat (la date de réception faisant foi). Il devra y spécifier ses coordonnées, date de fin, ainsi que le numéro du bon de commande ou du devis associé au contrat.

Qirios mettra alors en œuvre la fermeture et l'arrêt de la solution Internet dans les plus brefs délais, à partir de la réception de la lettre, à la date demandée par le Client. Le Client devra s'acquitter du paiement des mensualités restant à échoir. La prise en compte de la résiliation sera effective le jour de la réception de la lettre recommandée par Qirios avec avis de réception. D'autre part, Qirios, en cas d'une impossibilité quelconque, a la possibilité de ne pas renouveler le contrat à l'échéance, et, de la même manière que pour le client, sans obligation de fournir des justifications. Dans ce cas, il préviendra obligatoirement le client au moins 1 mois avant la date d'échéance du contrat.

9.3 En cas de manquement par l'une des parties aux obligations des présentes, auquel il n'aurait pas été remédié dans un délai de quinze (15) jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiant le manquement et adressée par l'autre partie, cette dernière pourra résilier le contrat automatiquement et de plein droit sous réserve de tous les dommages-intérêts auxquels elle pourrait prétendre. La résiliation sera notifiée par l'envoi d'un nouveau courrier recommandé avec demande d'avis de réception et prendra effet à sa date de première présentation.

Article 10 – Protection de la vie privée

Le Site est conforme aux normes françaises relatives à la protection de la vie privée et des données personnelles, et notamment à la loi n°78- 17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifié par la loi 2004-801 du 6 Août 2004.

Dans certaines circonstances, le Client fournit des informations à caractère personnel le concernant. Les informations à caractère personnel qui permettent de l'identifier (par exemple nom, prénom, adresse ou adresse e-mail) sont collectées notamment au moyen de formulaires d'identification. Elles font l'objet d'un traitement automatisé et sont destinées à Qirios. Certaines informations portées sur ces formulaires sont obligatoires pour accéder à certaines fonctionnalités du site. Elles peuvent être utilisées par le site pour afficher un contenu personnalisé ou faire une offre commerciale sur les éventuels produits et services du Site. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée susvisée, l'Utilisateur auprès du site dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression concernant ses données personnelles, ou en adressant un courrier à l'adresse postale de Qirios.

Article 11 – Responsabilités et obligations du Client

11.1 Communication d'informations correctes

Le Client déclare être propriétaire des informations qu'il publie sur les supports de Qirios (supports graphiques, textes, photos, ...). L'exactitude de l'ensemble des informations fournies par le client relève de sa responsabilité et fait appel à sa bonne foi. Le Client déclare que les informations communiquées sont exactes et complètes et en assume la responsabilité. Qirios n'a aucune responsabilité quant aux contenus des informations diffusées par le Client. Le Client garantit Qirios contre tout dommage subi par celle-ci et contre toute action en responsabilité qui serait engagée à son encontre sur le fondement de la violation des présentes Conditions Générales d'Utilisation et/ou d'un droit quelconque d'un tiers. Dans le cas de fraude caractérisée (falsification, recel, etc...), le Site s'autorise à communiquer l'ensemble des informations nécessaires aux organismes chargés de la répression desdites fraudes et infractions.

11.2 Collaboration pour la réussite du projet

Obligation quant à la mise en place de la solution internet choisie :

- Le client s'engage à collaborer de manière pleine et entière avec Qirios, notamment lors de la réalisation d'un cahier des charges et de l'éventuel transfert du nom de domaine, afin de permettre à Qirios de mettre en place la solution internet souscrite par le client. Le cahier des charges peut être réalisé par écrit ou verbalement sur place ou par téléphone.
- Le Client s'engage à fournir le contenu nécessaire à la réalisation et au référencement de son Site au plus tard dans les sept jours après la réalisation du cahier des charges. Le cas échéant, le Client déclare savoir que le Site sera mis en ligne avec les éléments fournis.

11.3 Diffusion d'un contenu légal – éviter le plagiat - mentions légales d'entreprise à jour

- Le Client s'engage à ne pas utiliser son Site Internet pour transmettre, recevoir, diffuser ou utiliser par quelque moyen que ce soit et de quelque façon que ce soit de l'information contraire à la législation en vigueur, aux bonnes mœurs et à l'ordre public en général.
- Le Client s'engage à ne pas créer (demander la création) d'un site internet semblable ou identique à un autre site internet. Le cas échéant, il serait le seul responsable, notamment en cas de poursuites pour plagiat, droits d'auteurs...
- Le client s'engage à faire figurer sur son Site les mentions légales obligatoires en vigueur afin de permettre aux tiers de le contacter directement.

11.4 Obligations relatives à la législation en vigueur

Le Client s'engage à déclarer son site auprès des organismes publics, conformément aux dispositions légales en vigueur, et à fournir les numéros de déclarations sans délais à Qirios sur simple demande écrite (pour les sites éditant un contenu rédactionnel auprès de la C.N.I.L et des services audiovisuels du Paquet ; les sites diffusant des contenus radiophoniques et/ou audiovisuels auprès du C.S.A.). Qirios ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut de déclaration.

11.5 Obligation relative à l'accès internet

Le Client s'engage à disposer d'un accès internet pour l'exploitation de sa solution Internet.

Article 12 – Recouvrement

Le lancement d'un projet web implique des dépenses importantes pour notre agence Qirios dès le début du projet (temps de planification, de conception, gestion du travail (rémunérations, machines, serveurs, logiciels, appels clients...). Ainsi, pour assurer le bon déroulement de nos services, nous demandons aux clients de respecter leurs engagements sur la durée en veillant notamment à ce que le compte utilisé pour le prélèvement bancaire soit alimenté lors du prélèvement. Le client est informé qu'en cas de non versement de tout ou partie d'une échéance, le service est immédiatement suspendu. Le client est aussi informé par la présente qu'une telle suspension du service peut entraîner des conséquences sur sa

communication web. Qirios s'engage à fournir ses services en contrepartie d'un montant mensuel qui est globalisé pour une période indiquée dans le devis (ou bon de commande). En contrepartie de la prestation, le Client s'engage à régler le montant indiqué pour la durée de sa période d'abonnement. En cas de non-paiement d'une ou de plusieurs échéances, le Client restera redevable de l'intégralité du solde restant dû, nonobstant les éventuels frais de recouvrement et/ou pénalités, également à la charge du Client.

Article 13 – Référence Client

Le Client autorise Qirios à utiliser son nom et les produits développés pour son compte aux fins de sa propre promotion commerciale.

Article 14 – Propriété – Cession du Site Internet

Les marques, logos, graphismes, photographies, animations, vidéos et texte contenus sur les supports Qirios sont la propriété intellectuelle de Qirios et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés dans l'autorisation expresse de Qirios. Le Client s'interdit notamment de modifier, couper, reproduire, télécharger, diffuser, transmettre, exploiter commercialement et/ou de distribuer de quelque façon que ce soit les services, les pages, ou les codes informatiques des éléments composant le service Qirios. La signature ou la résiliation du présent contrat n'importe en aucun cas cession automatique du Site Internet. La cession sur les éléments du Site Internet (hors code) développé spécifiquement pour le Client pourra intervenir à l'issue d'un délai d'utilisation des services de base Qirios de (12) douze mois, sur demande du Client. Qirios fournira au Client à cet effet une copie du contenu du Site Internet réalisé, textes et images fournies (hors code) : ces éléments seront restitués sous forme de fichier compressé. Le nom de domaine pourra être cédé ou restitué au Client après une période de (24) vingt-quatre mois d'utilisation du service Qirios à condition d'être à jour sur le règlement des mensualités en cours. Il est convenu entre les parties que Qirios se réserve la possibilité d'utiliser les enseignements tirés des études ou réalisations qui lui sont confiées et de procéder au développement pour des tiers, d'éléments similaires à ceux qu'elle a développés dans le cadre du présent contrat.

Article 15 – Confidentialité

Chacune des parties au présent contrat s'engage en son nom comme en celui de ses collaborateurs à considérer comme étant confidentiels, pendant la durée du présent contrat, les documents, systèmes, logiciels, savoir-faire en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion du présent contrat, et à ne pas les utiliser en dehors des besoins du présent accord. Ne sont pas concernés par cette obligation de confidentialité les informations tombées dans le domaine public ou dont la révélation a été autorisée par la partie concernée, ainsi que la référence au Client.

Article 16 – Responsabilité – Garanties – Force majeure

12.1 Les événements d'interruptions, pannes, sabotages des moyens de télécommunication, incendies, inondations, guerres, grèves, lock out, soit chez Qirios, soit chez ses fournisseurs ou prestataires, retard de livraison des fournisseurs seront tenus pour cas de force majeure, même s'ils ne sont que partiels et quel qu'en soit la cause.

12.2 Qirios fait ses meilleurs efforts pour assurer la disponibilité du Site internet. Toutefois, le Client est informé que la disponibilité du Site Internet est soumise à une simple obligation de moyen. A ce titre, le Client ne peut en aucun cas se prévaloir d'un défaut de disponibilité.

12.3 Qirios se réserve la possibilité de modifier ou d'interrompre, temporairement ou de façon permanente, l'accessibilité du Site internet notamment pour des raisons de maintenance et ce, sans préavis ni indemnité quelconque, même si, dans la mesure du possible Qirios informera le Client préalablement à une telle opération.

12.4 Qirios ne peut être tenu responsable de dommages directs ou indirects, pertes ou frais, résultant de l'utilisation du Site internet, ou de l'impossibilité de l'utiliser, ou d'un mauvais fonctionnement, d'une interruption pour cause de manutention, de défaillances techniques du serveur hébergeant le Site internet ou liées à des interruptions de l'accès à Internet ou pour tout autre cause, d'un virus, ou encore d'un problème de litige ou de système.

12.5 La responsabilité de Qirios ne peut en aucun cas être recherchée à quelque titre que ce soit, pour tout préjudice ou dommage direct ou indirect, pertes ou frais, subis ou encourus par le Client du fait de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation du site internet ou de ses services, pour quelque cause que ce soit, tel que notamment mais sans que cela ne soit limitatif, perte d'informations, perte de données, perte de temps machine, perte d'usage de tout matériel ou logiciel, manque à gagner, perte d'image de marque ou autre trouble commercial.

Article 17 – Juridiction compétente

Le présent contrat est soumis à la loi française. Tout litige ou différend qui pourrait naître entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent contrat relèvera de la compétence du Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence.